

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	1 ^{er} Juin 2021
	~~~~~
Date d'affichage	1 ^{er} Juin 2021
	~~~~~
Nombre de conseillers	
	~~~~~
En exercice	29
Présents	25
Votants	29

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 9 JUIN 2021 A 19 H 15

La séance est présidée  
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE - MATHIEU – DUBOIS – VIRASSAMY PADEYEN  
LAQUIEZE - ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET -  
GOUVENAUX PEREZ

Messieurs GAINNETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT - PIGNY –  
DOMANGE - CHERRONNET – DECLUY - LEGER – KISKELL –

**POUVOIR :**

Madame Nathalie BIEN à Monsieur François GAINNETTE  
Monsieur Bernard HATAT à Madame Rose-Marie LAINÉ  
Monsieur Bastien LOMBARD à Monsieur Éric DECLUY  
Monsieur José KAPPE SOPIO à Monsieur Jean-Pierre MAÏDA

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Elise CHARPENTIER a été désignée secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 16 Avril 2021 a été approuvé à l'unanimité

**N° 2021/38 – OBJET : EXTENSION DU CIMETIERE COMMUNAL  
AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX  
« LOT 2 - AMENAGEMENTS PAYSAGERS »**

**N° 2021/38 – OBJET : EXTENSION DU CIMETIERE COMMUNAL  
AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX  
« LOT 2 - AMENAGEMENTS PAYSAGERS »**

Il est rappelé que le Conseil Municipal a décidé l'extension du cimetière communal.

Par délibération n°19.1837 en date du 11 Décembre 2019, le Conseil Municipal a retenu les entreprises pour les travaux d'extension du cimetière pour un montant global de 654 382,19 € H.T. et notamment l'entreprise ARTOPIA pour le lot 2 « Aménagements Paysagers » pour un montant de 484 387,80 €.

Aujourd'hui des travaux/prestations supplémentaires s'avèrent nécessaires pour ce lot n°2 « Aménagements paysagers » :

<b>LOT 2</b>	<b>ENTREPRISE</b>	<b>TRAVAUX ET JUSTIFICATIONS</b>	<b>MONTANT €/H.T.</b>
Aménagements paysagers	ARTOPIA	1-1 « Fourniture et pose d'un ossuaire de 10 m3 »	+ 5 333,63 €
		1-3 « Fourniture et pose de 50 cavurnes 80x80 »	+ 37 039,50 €

Cet avenant d'une plus-value totale de 42 373,13 € H.T. correspondant à 8,75 % du marché de base.

- Considérant la nécessité de ces travaux supplémentaires,
- Considérant l'avis de la Commission « Voiries Bâtiments Publics » réunie le 3 Juin 2021,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ **d'APPROUVER** la passation de cet avenant n°1 au marché de l'entreprise ARTOPIA lot 2 « Aménagements Paysagers » pour un montant de 42 373,13 € H.T.

⇒ **d'AUTORISER** Madame le Maire à signer cet avenant et tout acte correspondant.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour                    29  
Abstention        0  
Contre                0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le **10 Juin 2021**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

